

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL–GASCONS
LE 23 JUILLET 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel–Gascons, tenue le 23 juillet 2019 à la Maison LeGrand, sous la présidence de monsieur Henri Grenier, maire et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants :

Mesdames Marie-Ève Allain et Mireille Langlois
Messieurs Marc-Aurèle Blais, Denis Langlois et Hartley Lepage
Madame Sylvie Blais est absente de la présente séance.

Était également présente à cette séance, madame Marlyne Cyr, directrice générale par intérim.

Pour cette séance, il est constaté que l'avis aux fins des présentes a été signifié à tous les membres du conseil de la manière prescrite par l'article 153 du code municipal. Tous confirment la réception dudit avis.

Après avoir constaté qu'il y a quorum, monsieur le maire ouvre la séance à 19h00.

Les points à l'ordre du jour sont:

- 01- Don;
- 02- Éclairage de la croix;
- 03- Demande d'aide financière – Open Gaspésien;
- 04- Acceptation de la soumission – La Petite Rosée;
- 05- Émission de permis en l'absence de l'inspecteur municipal;
- 06- Éclairage architectural du pont;
- 07- Acceptation de soumission – Eurovia;
- 08- Lettre de reconnaissance;
- 09- Acceptation de soumission – Installation de compteurs d'eau;
- 10- Congrès FQM;
- 11- Achat de deux terrains adjacents au Complexe municipal et autorisation d'aller en appel d'offres pour arpentage et service de notaire pour l'achat de deux terrains;
- 12- Amélioration du stationnement du Complexe municipal;
- 13- Demande de branchement de madame Chantal Blais au réseau d'aqueduc de l'aréna de Gascons;
- 14- Période de questions;
- 15- Levée de la séance.

01. DON

Aucune proposition

02. ÉCLAIRAGE DE LA CROIX

Ce point est reporté à la prochaine séance ordinaire du conseil.

2019-07-391

03. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – OPEN GASPÉSIEN

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le directeur des loisirs, culture et tourisme, monsieur Éric Huard, à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds d'Aide aux organismes pour la tenue d'un tournoi de volleyball de plage «Open Gaspésien de Volleyball» et à signer tous les documents relatifs à cette demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-07-392

04. ACCEPTATION DE LA SOUMISSION – LA PETITE ROSÉE

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la soumission de la Petite Rosée au montant de 520 \$ taxes en sus pour les coûts supplémentaires reliés aux travaux d'aménagement de l'enseigne à Gascons et autorise le paiement total au montant de 8 936 \$, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-07-393

05. ÉMISSION DE PERMIS EN L'ABSENCE DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons nomme le directeur des travaux publics, en l'absence de l'inspecteur municipal, responsable de l'émission de permis en général, sauf ceux relatifs aux sujets suivants :

- Opération cadastrale
- Construction nouvelle
- Agrandissement
- Bâtiment accessoire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-07-394

06. ÉCLAIRAGE ARCHITECTURAL DU PONT

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise la directrice générale par intérim à contacter la firme Bruno Ouellet, métronome afin que celui-ci vienne sur place pour faire des propositions visuelles avec des modèles d'éclairage pour le pont de ski-doo et VTT et les coûts s'y rapportant. Les conseillers seront présents lors de cette rencontre et ce, selon leur disponibilité.

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons défraiera les coûts de déplacement et de la soumission.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-07-395

07. ACCEPTATION DE SOUMISSION - EUROVIA

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la soumission de Eurovia Québec Construction inc. au montant de 18 783.10 \$, taxes en sus pour la mise en forme et pavage de tranchées à la route Clemville, à la route de l'Anse McInnis et à la route 132 face au 526.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

08. LETTRE DE RECONNAISSANCE

Madame la directrice générale par intérim dépose au conseil une lettre de reconnaissance reçu de monsieur Norman et madame Cheryl Cruse pour le service exemplaire reçu de madame Marie-Claude Lebrasseur au bureau d'accueil touristique.

2019-07-396

09. ACCEPTATION DE SOUMISSION – COMPTEURS D’EAU

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la Stratégie québécoise d’économie d’eau potable, la municipalité doit fournir un rapport annuel;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit également installer des compteurs d’eau dans la totalité du secteur non résidentiel ciblé et un échantillon de 20 compteurs d’eau dans le secteur résidentiels;

CONSIDÉRANT QUE l’installation des compteurs d’eau n’a pas été complétée au 1^{er} septembre 2018, date limite établie par le Ministère des Affaires municipales et de l’Habitation (MAMH) depuis 2014.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons s’engage d’ici le 1^{er} septembre 2020 à :

- Prévoir le montant nécessaire pour réaliser les travaux dans le budget municipal
- Transmettre au MAMH un échéancier incluant :
 - a. Soumission de l’appel d’offre
 - b. Octroi du contrat
 - c. Calendrier mensuel d’installation des compteurs
- Compléter l’installation des compteurs.

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la soumission de Le Groupe Ohméga inc. au montant de 41 534 \$, taxes en sus pour l’installation de compteur d’eau résidentiel et commercial.

Adoptée à l’unanimité des conseillers.

2019-07-397

10. CONGRÈS FQM

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise monsieur Marc-Aurèle Blais à participer au Congrès de la FQM, du 26 au 28 septembre prochain au Centre des congrès de Québec. Le coût d’inscription et les frais de déplacement reliés à ce Congrès sont défrayés selon la politique en vigueur.

Adoptée à l’unanimité des conseillers.

2019-07-398

11. ACHAT DE DEUX TERRAINS ADJACENTS AU COMPLEXE MUNICIPAL ET AUTORISATION D’ALLER EN APPEL D’OFFRES POUR ARPENTAGE ET SERVICE DE NOTAIRE

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise l’achat des deux terrains adjacents au Complexe municipal soit le lot 136-9 et le lot 138-6 pour un montant total de 120 000 \$;

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise madame la directrice générale à aller en appel d’offres pour l’arpentage et service de notaire pour l’achat des deux terrains. Conditionnel à

l'obligation ou non de faire une analyse de sol pour un stationnement.

QUE cette dépense soit financée par le Fonds de roulement remboursable sur une période de dix (10) ans, en dix (10) versements égaux de 12 000 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-07-399

12. AMÉLIORATION DU STATIONNEMENT DU COMPLEXE MUNICIPAL

Suite à l'acquisition d'un des deux terrains adjacents au complexe municipal;

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le directeur des travaux publics à procéder à l'amélioration du stationnement du Complexe municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-07-400

13. DEMANDE DE BRANCHEMENT DE MADAME CHANTAL BLAIS AU RÉSEAU D'AQUEDUC DE L'ARÉNA DE GASCONS

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise la demande de branchement de madame Chantal Blais au réseau d'aqueduc de l'aréna de Gascons et ce, aux frais de madame Chantal Blais pour apporter le tuyau jusqu'à la route Chapados.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

14. PÉRIODE DE QUESTION

Une période de questions s'est tenue avec les personnes présentes dans l'assistance.

2019-07-401

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de la séance est proposée par madame Mireille Langlois à 19h20.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Henri Grenier
Maire

Marlyne Cyr
Directrice générale par intérim